

Quatrième Assemblée Générale de la Fédération Kohinos

4 juillet 2023 à 18h00

en visio

MLC membres représentées et leurs représentant·e·s :

L' Aïga (30, 34 et 48) : Antoine Rabourdin

Le Babet (42) : Michel

Le Bersak (974) :

La Cagnole (89) : Pascal Paquin

La Chouette (21) : Jacques-Yves Carton

La Doume (63) : Danielle Nadal

La Fève (83) : Marc Hocdé

La Gabare 37 (37) : Pouvoir à la Gabare 41

La Gabare 41 (41) : Brigitte Mélay

Le Galais (56) : Pouvoir à La Cagnole

La Graine (34) :

Le Gwada (971):

La Mige (23) :

La Pêche (75-91/92/93/94/95) : Lucas Rochette-Berlon

Le Pezh (22) :

La SEZU (30) :

Le Soudicy (03) : Daniel Gerbert

Villages en Transition - SSA Dieulefit (26) :

Soit 11 MLC présentes ou représentées sur 15 (quorum à 8)

Autres membres :

Stéphan, consultant bénévole: présent

Julien Jorry, développeur : présent

Lokavaluto, association : Arnaud Galea présent

Pascal MONSEU comptable : présent

Invités à titre d'observateur :

Mouvement Sol : Mickael M.

Le BR'Ain : Charles VIEUDRIN. Le Br'Ain a adhéré officiellement à la fédération en ce jour.

Fédération Kohinos, fiche d'identité

Siège social : 49, avenue Jean Moulin, 63540 Romagnat.

Site internet : <https://kohinos.com/>

RNA : W632013367

SIREN : 888077344

SIRET: 88807734400016

Mail : contact@kohinos.net

PROCES-VERBAL DES DEBATS

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet, à 18 heures les membres de la Fédération Kohinos se sont réunis en Assemblée Générale par visio-conférence.

Monsieur Paquin Pascal, Membre du Conseil Collégial de la Fédération Kohinos est nommé Président de séance.

Madame Nadal Danielle, Membre du Conseil Collégial de la Fédération Kohinos est nommée Secrétaire de séance.

Madame Mélay Brigitte et Monsieur Carton Jacques-Yves, Membres du Conseil Collégial de la Fédération Kohinos, sont nommés en qualité de scrutatrice et scrutateur.

Rappel : l'année de la fédération commence le 1er avril et se termine au 31 mars de l'année suivante.

Ordre du jour : Il sera présenté et discuté :

- le rapport d'activité d'avril 2022 au 31 mars 2023
- les comptes
- le budget prévisionnel
- une motion proposé par le Conseil Collégial : « Financement du noyau initial »

Puis il sera donné la parole à l'Assemblée. Ont souhaité intervenir : Mickaël, salarié du mouvement SOL, et Lucas Rochette-Berlon pour la Pêche et l'initiative BANCOOP.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Rapport d'activité, présenté par Danielle Nadal (Doume)

Adopté avec un seul amendement qui est pris en compte dans la version qui suit.

I- Vie de la Fédération

L'animation et la trésorerie reposent un peu trop sur les solides épaules de Pascal Paquin ;

heureusement il est secondé par l'équipe de la Cagnole pour la trésorerie, par Stéphan Gelberger pour tout ce qui concerne la technique et les visio-conférences de présentation, et par Bruno Olivier pour les demandes de financement.

Nous avons maintenu le rythme mensuel des **Conseils Collégiaux**. Ce n'est pas qu'il y ait beaucoup à faire maintenant sur le logiciel proprement dit, et d'ailleurs les versements à Julien Jorry sont devenus moins conséquents, mais comme vous le verrez ci-dessous il y a à gérer nos relations avec des structures plus ou moins proches et ce n'est pas toujours facile.

Bien sûr il faut accueillir les nouveaux adhérents. La Gabare nous amène pas moins de trois associations - une par département- qui vont utiliser la même monnaie. L'Aïga, nouvelle venue, est très présente.

Le mouvement SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation), inspiré par les expériences de la Graine/Territoires à Vivre et de Soli'Doume, nous a amené Village en Transition-Dieulefit (Drôme) Parallèlement aux nouvelles adhésions, il y a aussi, malheureusement, des membres qui ne peuvent plus participer régulièrement : soit pour cause de difficultés intérieures, - plusieurs monnaies se sont mises en sommeil-, soit parce que, n'ayant pas encore installé le Kohinos, ils se sentent moins concernés.

Malgré cela, le quorum de 8 sur 15 a toujours été atteint sauf une fois.

II- Etat des installations du logiciel

Rappel : L'installation mutualisée est la force de notre Fédération et il ne faut pas hésiter à utiliser l'expérience des camarades. Des espaces de démonstrations sont ouverts à la demande.

Pour s'informer en amont sur notre logiciel :

Pascal et Stéphan sont maintenant très aguerris dans les présentations en visio sur demande. Il faut dire aux monnaies intéressées qu'il ne faut pas hésiter à en réclamer une.

Pour installer : Julien Jorry fait l'installation technique pour un prix minime.

Pour prendre en main : l'installation technique ne suffit pas. : toute la prise en main dans les détails a besoin d'être facilitée en s'adressant aux autres utilisateurs qui en ont maintenant l'expertise : Danielle de la doume par exemple. Cela aussi il faut le dire !

Présentations en visio cette année : au Gwada (Guadeloupe) ; à la Fève (Toulon) ; au Soudaqui (Hautes-Pyrénées) ; aux monnaies AuRA et par suite au Br'Ain (Ain), la seule qui n'avait pas déjà choisi sa solution numérique.

Stéphan y joue un rôle essentiel pour la partie la plus technique - notamment des lancements et paramétrages des installations, de l'explication informatique du fonctionnement du logiciel-, Pascal y présente la Fédération puis se consacre au suivi de la prise en main du logiciel par les équipes des membres, aussi souvent que ces équipes en ont besoin. Le binôme est efficace. C'est l'embryon d'un support de qualité. Maintenant il faut former un suivi... Danielle connaît, elle aussi, très bien le logiciel et est disponible pour transmettre, dépanner, conseiller.

Installations : Aïga (Cévennes) ; Soudicy (Allier) ; Pezh (nord-Bretagne) ; Gentiane (cas où l'installation n'a pas été suivie d'effet faute de contact avec la Fédération).

Mises en sommeil : la Pêche (Paris), qui lutte contre ses difficultés internes, et dont nous espérons qu'elle va reprendre et nous revenir. La Mige (Creuse), qui n'arrive pas à prendre sur son territoire rural.

Cas particulier : dans le cadre de son partenariat avec Territoires à Vivre à Montpellier, la Graine a été obligée d'accepter une formule bâtarde, l'entreprise Cylaos ayant été choisie pour mettre au point une appli compatible avec les « stores » américains, Play Store et Apple Store. C'est aussi une "autre forme" du Kohinos. Une dédiée à une monnaie de type alimentaire. C'est mine de rien, très important. Vous participez à un noyau capable de revêtir bien des formes. Inventez la votre, le Kohinos peut l'intégrer.

III- Promotion du Kohinos.

Le Kohinos est sûr d'avoir de bons arguments mais manque encore de la visibilité qu'il mérite.

1) **Cette promotion s'avère nécessaire** car :

Il faudrait que nous soyons plus nombreux et avoir les finances pour payer notre, (et pourquoi pas nos) informaticien(NES), je vous renvoie au bilan financier.

Par ailleurs, nous ne sommes pas arrivés pour l'instant à convaincre l'association de développeurs Lokavaluto, que le mouvement SOL présente à ses financeurs comme le seul intermédiaire du développement numérique chez les MLCC, qu'il faut tenir compte de l'existence d'autres solutions que les leurs. Cela est particulièrement gênant quand il s'agit de financements régionaux. Nous continuons à considérer qu'il serait absurde de présenter Kohinos comme un des outils présentés par Lokavaluto. Un an de discussion ne nous a pas fait beaucoup avancer, et cela empoisonne les relations du Mouvement SOL et du réseau général intitulé « Réseau national des MLCC ».

Espoirs de progrès : Danielle et Michel du Soudicy, comme membres du Comité d'Animation Permanent du Réseau et par ailleurs membres d'une monnaie SOL, peuvent parlementer régulièrement à ce sujet, et Angèle, la salariée de la Doume, est depuis peu nommée à la co-présidence du mouvement SOL. Le Mouvement SOL et Lokavaluto sont exactement dans le même état que la fédération Kohinos : l'expectative ! Aucun de nous n'a de vision commune sur l'avenir. Mais nous sommes les MLC(C)... des entités disparates, certes, mais volontaires.

2) **Début de rééquilibrage** : nous avons obtenu de pouvoir présenter le Kohinos pendant 2 h dans le cadre du module « réussir son passage au numérique » de l'Institut des Monnaies Locales (fondé par l'Eusko et partenaire étroit, lui aussi, du Mouvement SOL). Mais il n'est pas sûr que ce module ait des candidat·es.

3) On commence à profiter **des rencontres régionales**, qui normalement doivent prendre corps cette année, pour demander de pouvoir parler « solutions numériques », afin de pouvoir présenter le Kohinos et faire valoir son droit aux financements. C'est ce qui s'est passé en région AuRA et va se passer en Bourgogne-Franche-Comté.

4) **Important** : le site <https://kohinos.com>, abandonné par Jacques Sarda depuis l'arrêt du Krôcô, a été repris cette année sous SPIP par Pascal Paquin. C'est une fenêtre indispensable pour l'information externe. Outre la description du logiciel et de la Fédération, on y trouve cette fiche : « Pour installer le Kohinos, ce qu'il faut prévoir en amont ».

Mais c'est encore une charge de plus pour Pascal.

IV- Améliorations du logiciel

Julien Jorry a pris un autre travail en parallèle en cours d'année mais il reste disponible pour ce que nous lui demandons, même si ce n'est pas immédiat.

Son travail le plus important cette année : la mise en conformité avec les dernières versions de Symfony. Mise en conformité dont nous bénéficions car l'usage de Kohinos est devenu plus fluide.

Il a fait aussi en sorte de permettre à toute monnaie Kohinos d'importer des statistiques à partir de ses données numériques. Quand une monnaie débute en numérique, cela paraît insignifiant, mais il faut prévoir qu'au bout de quelques années ce sera précieux aussi bien pour orienter sa pratique que pour témoigner de son activité..

Toute une liste de petites améliorations demandées par les opérateurs principaux (trésoriers, gestionnaires locaux) ont alimenté nos Conseils Collégiaux.

Trois plus importantes sont encore en cours :

- que la présentation « smartphone » soit encore mieux adaptée à la fonction de paiement numérique
- que le traitement des fins de cotisation soit paramétrable selon les procédures propres à chaque monnaie
- que les exports « trésorerie » soient adaptés de façon à pouvoir être importés directement dans les logiciels de comptabilité.

Parallèlement Stéphan a commencé (mais c'est à terminer) un manuel d'utilisation en ligne.

C'est en ligne et fonctionnel, mais non protégé suivant les standards de sécurité demandés. La structure est là, reste à le remplir. Affaire à suivre.

Conclusion :

Une année plutôt satisfaisante. Notre logiciel fait ses preuves et séduit de plus en plus ; et l'activité et la solidarité à l'intérieur de la Fédération est maintenue. Le point le plus fragile, c'est le financement, car il faut chaque année un fonds de roulement, même peu important, et le remboursement du noyau initial est encore loin."

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport d'activité d'avril 2022 au 31 mars 2023 donne quitus moral aux membres du Conseil Exécutif de la Fédération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés

Remarque hors rapport d'activité :

Il est demandé si les contributions au site "manuel d'utilisation" serait en « creative commons » (réponse : oui, c'est toujours la licence AGPL v3) et de penser à indiquer les licences d'utilisation, par exemple: <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr-FR>

DEUXIÈME RÉOLUTION

RAPPORT FINANCIER Exercice 1^{er} Avril 2022 – 31 mars 2023

Cher.e.s membres de la Fédération,

- Je suis Pascal Paquin, membre de Courts Circuits La Cagnole co-fondatrice de la Fédération,
- agissant en qualité de conseiller exécutif de la Fédération Kohinos, en charge de la trésorerie et des finances.
- Je vous présente ces comptes pour ce troisième exercice conformément aux dispositions de l'article 9 de nos statuts.

Nous avons débuté cet exercice comptable le 1^{er} avril 2022 et l'avons clôturé le 31 mars 2023.

Notre Fédération s'est doté d'une commission trésorerie, d'un conseiller exécutif en charge de la trésorerie et des finances.

Les relevés du compte bancaire et toutes les pièces comptables sont à la disposition de tout membre sur notre site dédié <https://compta.kohinos.net/>.

Un relevé de trésorerie est communiqué à chaque Conseil collégial ainsi qu'un tableau d'analyse des contributions des membres selon les modules de fonctionnement ou de développement à financer.

Tous les éléments de bilan comptable sont aussi portés à la connaissance des membres sur cet autre site dédié <https://documents.kohinos.net/spip.php?article7>

Nous considérerons qu'une vigilance continue est apportée pour l'information de tout membre.

La Fédération s'est aussi dotée, lors du 1^{er} exercice, d'un logiciel professionnel de comptabilité et a choisi un comptable agissant bénévolement en la personne de Pascal Monseu, qui de plus, nous fait l'amitié d'être présent à notre assemblée générale : au nom de toute la Fédération, je tiens à l'en remercier chaleureusement.

L'association tient donc l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont donc été saisies par Pascal Monseu, puis moi-même en qualité de trésorier et Pascal Monseu en qualité de comptable de la Fédération, avons vérifié les comptes qui vous sont présentés.

Bilan

- 49.745 € de fonds propres, stable par rapport à l'exercice précédent,
- La trésorerie disponible était de 2.045,26 € au 31.03.23 au lieu de 3.803,77€ au 31.03.22

Compte de résultat

- 17.097,30 € de charges d'exploitation dont la plus grande part sont les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (14.497€) et les coûts d'installation et de maintenance (1500€) ne laissant que 600€ pour nos charges de fonctionnement (fournitures de bureau pour 0€, frais bancaires pour 60€, assurance pour 116€, redevances pour brevet licence et marques 424€ - logiciel de comptabilité) qui demeurent donc très modérées, et qui baisseront le prochain exercice puisque le logiciel de comptabilité a été changé. À noter que dans ces charges d'exploitation comprennent le don de 500€ que la Fédération a apporté à la Doume pour contribuer au financement du noyau initial du logiciel.
- 12.898 € de produit : contributions volontaires des MLC membres et contribution de fonctionnement, soit un montant presque identique à l'exercice précédent.
- soit donc un résultat déficitaire de 4200 € qui correspondent à une augmentation de l'amortissement (14497€ au lieu de 10400€ l'exercice précédent).
- Le bénévolat est valorisé cette année pour la première fois à hauteur de 22860€ et constitue la première des ressources.

Remarques générales du trésorier :

* la Fédération ne tient qu'au prix d'une large dette à l'encontre d'un de ses membres qui a porté presque seul le coût du noyau initial (voir motion spécifique dans la suite de notre assemblée générale)

* Cet exercice a marqué un fort ralentissement des fonds consacrés au développement : notre logiciel est en production et donne tout à fait satisfaction, et si nous avons des projets de développements futurs, nous devons trouver des financements pour les assumer.

* depuis trois ans, près de 50 % des frais de fonctionnement de la Fédération ont été en fait financés grâce aux fonds pour le développement, ce qui serait à corriger dans le futur, la réduction forte du coût du logiciel de comptabilité devrait y contribuer, mais les membres devraient aussi veiller à apporter leur part.

*la Fédération a bien peu de fonds mais elle peut aussi « tenir » avec très peu de charges, elle est ainsi particulièrement résiliente.

Il nous faudrait :

- * avoir de nouveaux utilisateurs du logiciel Kohinos
- * avoir ainsi de nouveaux contributeurs aux financements passés et à venir
- * obtenir des subventions, des aides financières

SINON : modérer nos dépenses de développement et maintenance si nous n'avons pas de nouveaux financements.

En conclusion :

Le prochain exercice devrait se dérouler sans empêchements de continuer ensemble mais, sans apports nouveaux et assez conséquents, nous ne pourrions ni réduire les déséquilibres entre les différents membres contributeurs, ni assumer tous nos projets de développement.

Pascal Monseu, notre comptable, répond aux questions

- Qu'est-ce qu'on met sous "amortissement" ?

Réponse : uniquement l'amortissement par rapport aux développements. (écriture "fictive" du traitement des investissements) C'est une charge qui va diminuer avec le temps.

- Comment apparaissent les remboursements à la Doume ?

Réponse : " en dons " (et c'est suivi en extra-comptable). En effet, le défaut originel, c'est qu'il n'avait pas été prévu au départ que cet apport serait "avec droit de reprise". Ce qui n'empêche pas que la Fédération a une dette morale envers la Doume et surtout son adhérent qui a avancé l'argent. La part de la Doume a légèrement diminué (- 2000 puis -500 de remboursement)

- Faut-il que chaque monnaie dise qu'elle affecte sa contribution à tel ou tel usage ?

Réponse : oui, mais seulement en parallèle, car il vaut mieux dire officiellement "contribution au développement", c'est plus souple comptablement.

- Qu'est-ce c'est que ces 49000€ d'immobilisation ?

Réponse : Ce n'est pas de l'argent disponible, c'est ce qui a été dépensé pour le développement jusqu'à aujourd'hui et donc la valeur du logiciel à ce jour.

- Que veut dire « fonds de roulement » dans le rapport d'activité ?

Le fonds de roulement c'est de l'argent , un budget à consommer.

L'assemblée générale ordinaire après la présentation des comptes de l'exercice d'avril 2022 au 31 mars 2023 clos le 31 mars 2023 donne quitus financier aux membres du Conseil Exécutif de la Fédération.

Les documents comptables sont publics sur nos sites :

<http://compta.kohinos.net/>

<http://documents.kohinos.net/spip.php?article7>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice d'avril 2022 au 31 mars 2023 clos le 31 mars 2023 soit -4200€ en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide après présentation du budget prévisionnel d'avril 2022 au 31 mars 2023 son adoption, dont les différentes sous-sections suivantes :

* **FONCTIONNEMENT de 400 €.**

Dépenses

Logiciel de comptabilité	40
Frais bancaires	60
Serveur internet	100
Noms de domaines	40
Assurance	120
Autres	40
Total	400

Recettes

Contributions libres des membres 400
[DÉFICIT pour l'instant!)]

* **MAINTENANCE de 3.600 €.**

* **DÉVELOPPEMENT à venir & travaux annexes de 5000 € (APP paiement smartphone, branche Solidarité alimentaire...)**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés : 10 accords ; 1 consentement

Remarques

- Stéphane est 100% bénévole
- où vont les 8 600 € ? à Julien Jorry
- le remboursement à la Doume n'est pas compris ici ; difficile à budgéter dans un appel au "chapeau". Les demandes de financement de la Fédération prennent en compte le remboursement du noyau.(sans succès jusqu'à présent)
- le Br'Ain fait appel à une subvention FDVA2 pour le passage au numérique début 2024

CINQUIÈME RÉOLUTION

La Fédération s'engage pour que durant son exercice 2023-2024, 25% du résultat excédentaire de son exercice soient affectées au financement du noyau initial par des versements à l'ADML63 ("la Doume"), Ce noyau initial, assuré par 6 mois de travail d'un développeur (Julien Jorry) et d'un chef de projet (Stéphane Gelberger) avant la reprise par la Fédération, représente les 2/3 des fonctionnalités actuelles du

Kohinos.

Cet objectif global s'ajoute au fait que chaque monnaie membre tend à contribuer, à chaque fois et au niveau qu'elle le peut, à ce financement du noyau initial.

Chaque monnaie doit tendre vers 1700€ de participation à ce financement (sauf si possibilité de subvention directement à la Fédé) à ce jour au vu du nombre de monnaies étant adhérentes à la fédération Kohinos. Etant entendu que si d'autres monnaies nous rejoignent ce montant de 1700€ en sera d'autant plus revu à la baisse.

Mais nous savons que cet objectif peut être long à atteindre pour nombre de nos membres.

Aussi cette volonté permanente, cette vigilance, de tendre vers 25% du résultat excédentaire de son exercice doit permettre d'avancer le retour à l'équilibre entre les membres et ainsi de permettre à l'ADML63 ("la Doume") de rembourser le prêt contracté pour le développement initial du Kohinos:

Cette motion devra être reformulée à chaque Assemblée générale jusqu'à épuisement de cette question.

Objection sur la place du remboursement à la Doume dans les budgets ; Lucas trouve que ça devrait être budgété en premier, et avant un éventuel excédent, sinon le remboursement ne se fera jamais. C'est pourquoi il se contente de consentir.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés avec un consentement (Lucas, Pêche).

=> adoption au consentement, vigilance observée et à traiter : prévoir plus en amont les contributions à la Doume

SIXIÈME RÉSOLUTION

Rapport d'orientation de la Fédération Kohinos pour l'année du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

La Fédération va s'employer à :

- * garantir le bon fonctionnement du logiciel en production chez ses membres,
- * permettre le financement des travaux de mise à jour, de maintenance et de développement qui seront nécessaires et mis en oeuvre,
- * tendre à ré-équilibrer les apports des différents membres pour chaque module et pour le financement global du logiciel, notamment pour le financement du noyau initial, toujours porté presque exclusivement par la Doume, (voir Vème résolution)
- * promouvoir la mise en production du logiciel auprès de ses membres qui ne l'ont pas encore activé,
- * promouvoir notre solution logicielle auprès d'autres "Monnaies Citoyennes Locales" ?
- * continuer à être exemplaire dans sa gestion comptable comme dans ses pratiques démocratiques de gouvernance.

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du RAPPORT D'ORIENTATION pour l'année du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, approuve les orientations proposées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après présentation des membres et conformément aux Statuts, prend acte de la composition de la Fédération avec chaque association représentée par une personne physique au Conseil Exécutif :

L' Aïga (30, 34 et 48)

Le Babet (42)

Le Bersak (974)

Le BR'Ain (01)

La Cagnole (89)

La Chouette (21)

La Doume (63) :

La Fève (83)

La Gabare 37 (37)

La Gabare 41 (41)

Le Galais (56)

La Graine (34)

La Pêche (75-93)

La SEZU (30)

Le Soudicy (03)

Villages en Transition - SSA Dieulefit (26)

soit 16 MLCC

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés

Remarques sur les monnaies :

Le BR'ain est intégré aujourd'hui à la Fédération, parrainé par La Cagnole et la Doume.

Le Soudaqui (Pyrénées) devrait rapidement nous rejoindre.

Le Gwada (971, Guadeloupe) a choisi de nous rejoindre mais ne participe pas encore. Le Pezh (22) n'a pas participé cette année. La Mige (23) n'a pas participé cette année.

La Luciole (07), Le Méreau (45), Le Passeur (45), Le Pois (86) sont aussi membres mais en dormance temporaire).

On peut aussi signaler que la Chouette (Dijon) est en grande difficulté.

La Pêche (Paris) est en sommeil temporaire (voir plus loin).

HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire délègue tous pouvoirs à Danielle NADAL & Pascal PAQUIN porteurs d'une copie ou d'un extrait des présents aux fins à l'effet de l'accomplissement de toutes les formalités légales.

Le présent procès-verbal sera rédigé, synthétisé par Danielle NADAL & Pascal PAQUIN, puis signé numériquement par le/la président.e, les secrétaires et les scrutatrices.scrutateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres représentés

PAROLE DONNÉE AUX PERSONNES QUI VEULENT NOUS COMMUNIQUER DES INFORMATIONS.

Mouvement SOL

Mickaël, salarié du mouvement SOL : Je ne suis pas décisionnaire au mouvement SOL, je représente le pôle "accompagnement des monnaies locales" et c'est en temps que tel que je voulais être présent, car il est important pour moi de connaître l'état de l'éco-système dans son entier.


La Pêche

Lucas : La Pêche a subi ce que toutes les monnaies ont subi ces trois dernières années (chute des dons, du bénévolat, du marché du bio et du local, CoViD, fermetures massives de commerces, fatigue et lourde charge...). Aujourd'hui en sommeil, la Pêche s'est lancée, pour s'élargir et se dépasser, dans le projet Bancoop, qui déjà fonctionne : une banque, une SCIC (7etp), qui a une éthique très forte et se construit avec les monnaies locales. **Plus d'explications en annexe.**

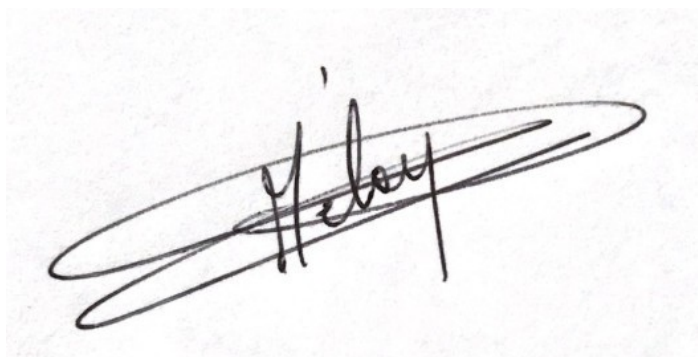
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, la secrétaire et les scrutateurs.

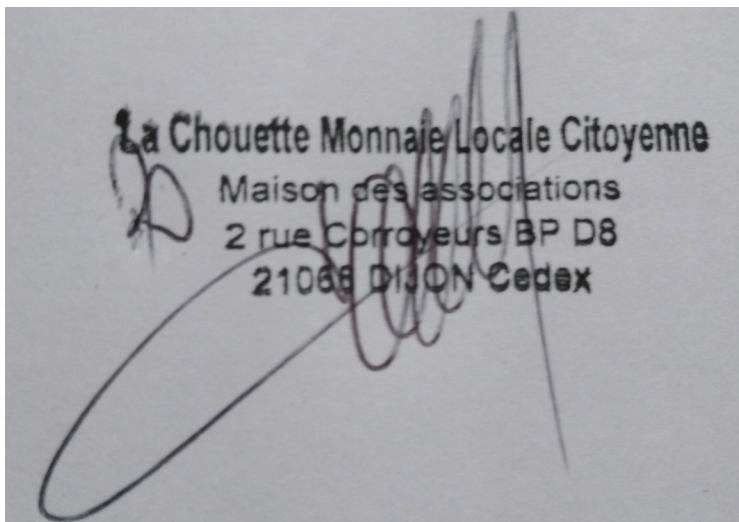
À Romagnat, Madame Nadal Danielle,
Membre du Conseil Collégial de la
Fédération Kohinos, Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is cursive and appears to read 'Nadal'.

à Vendôme, Madame Mélay Brigitte,
Membre du Conseil Collégial de la
Fédération Kohinos, scrutatrice,

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is cursive and appears to read 'Mélay'.

à Dijon, Monsieur Carton Jacques-Yves,
Membre du Conseil Collégial de la
Fédération Kohinos, scrutateur,



et à Auxerre, Monsieur Paquin Pascal, Membre du
Conseil Collégial de la Fédération Kohinos ,
Président de séance.

